

CONNAISSEZ-VOUS LE RÔLE DE VOTRE COMMISSION SCOLAIRE?

Quel est le rôle de la Direction du service de la formation générale des jeunes et de la Direction du service de la formation générale adulte et professionnelle?

Depuis quelques années, l'opinion publique quant aux commissions scolaires est plutôt mitigée. La Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles (CSSMI) désire rectifier cette perception en expliquant, via des chroniques régulières, le rôle essentiel d'une commission scolaire. Connaissez-vous vraiment tout le travail que les employés accomplissent quotidiennement dans une commission scolaire? S'il n'existait plus de centre administratif, savez-vous quelles tâches seraient reléguées aux écoles et aux centres de formation?

Le rôle de la Direction de service de la formation générale des jeunes (DSFGJ)

La Direction du service de la formation générale des jeunes assure un rôle de soutien, de conseil, d'accompagnement et de développement pédagogiques auprès du personnel des établissements d'enseignement. Les interventions du personnel de ce service permettent d'outiller les intervenants scolaires à répondre de la meilleure façon qui soit aux besoins des élèves, et par le fait même, à contribuer à leur réussite scolaire.

La DSFGJ a pour mission première de voir à la mise en application, au sein de tous les établissements de la CSSMI des différents programmes du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (programmes réguliers et programmes d'adaptation scolaire).

Elle compte une équipe qualifiée, compétente et multidisciplinaire (conseillers pédagogiques, bibliothécaires, psychologues, orthophonistes, animateurs à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire, etc.). Au quotidien, ce service veille au respect du Régime pédagogique au sein des écoles de la CSSMI et accompagne le personnel des écoles dans l'élaboration et l'implantation de pratiques pédagogiques éprouvées et novatrices. Des services éducatifs complémentaires sont assurés auprès des élèves par du personnel professionnel hautement qualifié. De plus, des services éducatifs adaptés sont dispensés aux élèves ayant des besoins particuliers tels que les élèves handicapés, en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA).

Le Service de la formation générale des jeunes assure notamment un suivi du dossier des élèves, des grilles-matières, des cours à domicile, des dérogations, de la sanction des études, les services de francisation, la scolarisation à la maison (par les parents), les cours d'été, les services de garde en milieu scolaire, l'éducation à la sexualité, la prévention de la toxicomanie et de l'intimidation en milieu scolaire.

Le rôle de la Direction du service de la formation générale adulte et professionnelle (DSFGAP)

La Direction du service de la formation générale adulte et professionnelle offre un rôle de soutien, de conseil, de développement auprès des centres de formation générale adulte et des centres de formation professionnelle. La DSFGAP accompagne les centres dans leur développement en rassemblant les partenaires autour des défis communs et en coordonnant les projets.

Formation générale adulte (FGA)

C'est au service de la formation générale adulte que revient la tâche de soutenir et d'accompagner les gens œuvrant dans les deux centres de formation de la CSSMI. Deux conseillères pédagogiques accompagnent 125 enseignants, dont une quinzaine en milieu carcéral, et participent au développement des services d'enseignement. Aussi, deux orthopédagogues professionnelles accompagnent et apportent un soutien aux directions des six centres de formation quant aux services complémentaires offerts aux élèves à besoins particuliers. Un service d'accompagnement est aussi offert à plus de 230 enseignants.

.../2

Ce service de la FGA voit également à la mise en place des *Services d'accueil, référence, conseil et accompagnement* (SARCA) sur l'ensemble du territoire de la CSSMI. Ces services s'adressent à des personnes de 16 ans et plus non-inscrites dans une école secondaire.

Formation professionnelle (FP)

Le secteur de la formation professionnelle bénéficie de trois conseillers pédagogiques qui couvrent l'ensemble des programmes pour accompagner 110 enseignants et qui participent par le fait même au développement des services. Par exemple, un mécanicien qui devient enseignant au Centre de formation professionnelle de l'automobile n'est pas nécessairement outillé pour mener à bien la production d'un plan de cours ou d'un plan de leçon. Il n'est pas non plus spécialiste dans l'art de rédiger des épreuves. Le conseiller pédagogique lui apporte donc ce soutien.

C'est à ce service que revient aussi le développement de l'offre de formation de la CSSMI, mais il assure une vigie provinciale et régionale sur le développement des services en FP et FGA, en plus de coordonner l'envoi d'élèves dans des stages FP à l'international ainsi que l'accueil des élèves étrangers.

Dossiers nationaux

La DSFGAP est responsable de la coordination provinciale des services pédagogiques pour les pénitenciers. C'est aussi à lui que revient la coordination de la bibliothèque virtuelle Alexandrie FGA, où l'on retrouve plus de mille ressources pédagogiques développées par les gens de la FGA d'un peu partout en province. Finalement, il coordonne également les activités du Service du RÉCIT national (français et anglais), un réseau pour le développement des compétences par l'intégration des technologies de l'information et de la communication.

Bien entendu, ces dossiers dépassent le territoire de la CSSMI, mais ils sont aussi utilisés par ses enseignants. Ceux-ci font rayonner la CSSMI. De plus, ils leur permettent d'avoir dans ses murs des gens de grande expertise qui peuvent aussi soutenir ses enseignants tout en donnant un accès privilégié à un vaste réseau d'experts.

Les services administratifs de la Commission scolaire, dont les services de la formation générale des jeunes et de la formation générale adulte et professionnelle, assument de nombreuses responsabilités pour les écoles et les centres de manière à diminuer considérablement les coûts, tout en réduisant les tâches de gestion et d'administration qui seraient trop exigeantes pour être réalisées par chaque établissement. De ce fait, le personnel des établissements est en mesure d'assurer aux élèves les apprentissages indispensables à leur réussite scolaire.

Pour en savoir davantage, visitez le site Internet au www.cssmi.qc.ca.